

Allauch

MAGAZINE N° 113 • AVRIL 2013

ACTUALITÉS

**Bienvenue
dans l'un des
plus beaux
villages
de Provence**

www.allauch.com



VIE QUOTIDIENNE	4
CIRCULATION	6
ENVIRONNEMENT	8
URBANISME	9
SERVICE	10
BUDGET	12
EDUCATION	14
SÉCURITÉ	15
EMPLOI	16
PATRIMOINE	17
TRAVAUX	18
A LA RENCONTRE DE	21
PATRIMOINE	22
VIE QUOTIDIENNE	23
TRIBUNE LIBRE	24
TRANSPORTS	25
ENTREPRENDRE	26
AGENDA	28

Allauch Actualités N°113 - Avril 2013

- Rédaction : Service communication
Ville d'Allauch - A.N. - A.B. - Ph.P.
- Photos : Mairie d'Allauch
- <http://www.allauch.com>
- Dépôt légal à parution
- Réalisation - conception :
Delavega Création
www.delavega.fr

BUDGET 2013 : NOUVELLE BAISSSE DE 1%

Chères Allaudiennes, Chers Allaudiens,

La vie communale est rythmée par un calendrier bien précis au sein duquel le vote du budget tient une place essentielle.

L'adoption du budget a des conséquences sur la vie quotidienne de tous les administrés et ce, à deux titres.

Il est tout d'abord l'acte administratif qui donne les moyens à l'équipe municipale de mener son action : définition des priorités, financement des investissements ...

Son adoption est précédée par le vote des taux d'imposition communaux, qui s'applique ensuite sur la valeur locative définie par les services fiscaux de l'État. Comme en 2012, **la majorité du Conseil Municipal a décidé de baisser de 1% la part communale.**

Cette décision marque la volonté des élus de ne pas accroître la pression fiscale sur les foyers allaudiens. Elle s'accompagne d'un certain nombre de mesures qui vont dans le même sens : vote d'un abattement maximum (25%), gel des tarifs municipaux ...

Le vote du budget permet également de finaliser le programme d'équipements de la Commune avec trois projets importants : la réalisation d'un groupe scolaire aux Gonagues complétée par un équipement socioculturel et sportif, la rénovation d'un moulin et l'extension du cimetière des Claous.

L'autre dossier important de ce bulletin est la poursuite de l'acquisition de terrains privés dans les collines. Les collines sont notre patrimoine naturel qu'il convient de préserver et de protéger. Par conséquent, lorsque la Commune achète des parcelles, elle enrichit son patrimoine et en assure l'entretien pour une meilleure protection.

D'autres thèmes importants pour les Allaudiens sont également abordés, je vous propose de les découvrir.

Bien à vous

Roland POVINELLI

Maire d'Allauch

Sénateur des Bouches-du-Rhône

*Durant la période pré-électorale,
Monsieur le Maire a décidé de retirer
sa photo alors que la loi ne l'y oblige pas.*

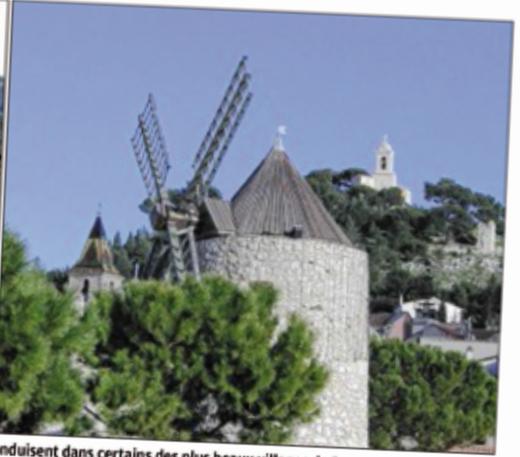
« ALLAUCH, BEAU VILLAGE DE PROVENCE » CE N'EST PAS NOUS QUI LE DISONS !!!

L'article, ci-après, publié dans la Provence du 23 mars dernier, est un véritable hommage à tous les Maires qui ont su sauvegarder Allauch depuis toujours.

LOISIRS

Samedi 23 Mars 2013
www.laprovence.com

37



De Callian, dans le Var, à Allauch, près de Marseille, en passant par le Luberon depuis ce village exceptionnel qu'est Ménerbes, dix circuits vous conduisent dans certains des plus beaux villages de Provence. /PHOTO LP ET DR

10 villages pour 10 randos idéales

Voici Venasque, Jouques, Ventabren, Allauch, Séguret... réunis dans un magazine pour profiter du printemps

À nous les grands week-ends de printemps! Pour en profiter au maximum, le magazine "En balade" vous emmène dans dix villages typiques de Provence. Loin des usines et des touristes, ces bourgades ont conservé le charme de l'authenticité. Ces sorties durent de 2h à 3h30, s'adressent à un public familial. Pour chacune, le magazine propose le descriptif du circuit avec la carte, les sites à visiter ainsi qu'un resto, un artisan et une chambre d'hôtes pour prolonger le plaisir. Voici nos villages coups de cœur 2013.

1 Ventabren, Bouches-du-Rhône. Quand on pense à ce village trônant sur le pays aixois, ce sont deux ponts gigantesques qui viennent à l'esprit: l'aqueduc de Roquefavour qui, depuis 1847, amène l'eau de la Durance à Marseille; le viaduc du TGV Méditerranée long de 1 730 mètres sur lequel filent des convois lancés à 160 km/h. Notre balade, qui démarre dans les ruelles pittoresques, oscille entre ces ouvrages d'art spectaculaires et une campagne nimbée de garrigue. Durée: 3h. Distance: 9,5 km. Niveau: facile (dès 7 ans). Dénivelé: 200 m.

2 Ménerbes, Vaucluse. Un vaisseau de pierre planté au cœur du Luberon, comme en témoigne cette photo d'Ange Esposito qui illustre la couverture de "En balade" (ci-contre), une boucle proposée grimpe jusqu'à la tête du Petit Luberon. Le niveau est assez difficile en raison du dénivelé (200 m) mais faisable en famille. On terminera la virée dans le village-forteresse à l'état de conservation remarquable, avec une halte au Café-Véranda et un fameux boeuf mijoté 7 heures. Distance: 9,8 km. Durée: 3h30.

3 Callian, Var. C'est un des "plus beaux villages de France". Située près de Fayence, cette bourgade dans un écrin de verdure est dotée par un château restauré par un air qui se réveille sculpteur. C'est de sa tour que démarre le circuit après une ascension, emprunte

des chemins tranquilles. Moulins et restanques conduisent à des points de vue magnifiques. Christian Dior et Sœur Emmanuelle aimaient tant Callian qu'ils y reposent pour l'éternité. Distance: 13 km. Durée: 3 h 30. Niveau: moyen. Dénivelé: 450 m.

4 Allauch, Bouches-du-Rhône. Difficile d'imaginer que 20 000 habitants résident dans cette commune limitrophe de Marseille telle que Allauch a su conserver son aspect de bourgade provençale. S'étirant entre un moulin et l'église abritant l'une des plus belles collections d'ex-voto de Provence, Allauch est le point de départ d'une randonnée dans le massif du Garlaban cher à Pagnol. Vos pas vous conduiront à la "Grotte des pestiférés" et à la "Source du Chien". On jouit d'une vue exceptionnelle sur Marseille. On termine par la visite de la chapelle de Notre-Dame-du-Château (ex-voto) et de l'église St-Sébastien abritant un Monticelli. Distance: 8,9 km. Durée: 3 h. Niveau: moyen. Dénivelé: 410 m.

5 Venasque, Vaucluse. Ce bourg planté sur un éperon rocheux a donné son nom au Comtat Venaissin. La balade sillonne d'abord le village qui comporte des maisons superbement restaurées, des tours dites "sarrasines" et une église coiffant un baptistère du VI^e siècle, nous rappelant que Venasque fut le siège d'un archevêché et le refuge des papes. Chaque mur transpire l'histoire. Ne rater pas les habitats troglodytiques derrière l'église. La randonnée vous conduira au Beaucet, autre village digne d'un décor de crèche, avant le retour à Venasque. La Provence dans toute sa splendeur! Distance: 8,5 km. Durée: 2 h 45. Niveau: facile. Dénivelé: 230 m.

6 Moissac-Bellevue, Var. Barjols, Tavernes, Montmeyan, Régusse... Ce chapelet de villages aux noms chantants nous conduit au petit joyau historico-campagnard que re-

En balade
Séguret
Venasque
Ventabren
Le Castellet
Ménerbes
Jouques
Allauch
Callian...
La Camargue, Orange
2 week-ends au top
Fraise, fleurs, brocante
60 fêtes en famille
Nos beaux villages de Provence

présente Moissac-Bellevue. La promenade débute de ce village perché où les passages voûtés débouchent sur des demeures aux tons d'ocre et sur le château du XVII^e siècle. Elle conduit au célèbre "pin de Guillot" à 810 m d'altitude, sculpture naturelle derrière laquelle s'ouvre un belvédère dévoilant tous les sommets de Provence. Distance: 7,5 km. Durée: 2 h 30. Niveau: facile (6 ans). Dénivelé: 280 m.

7 Jouques, Bouches-du-Rhône. Cette commune au nord d'Aix figure rarement sur les haltes touristiques, et c'est un tort. Car elle associe les charmes d'une nature généreuse et d'un patrimoine méconnu. On apprécie les vestiges du Moyen Âge et les belles demeures du XVII^e siècle. Ne rater pas la chapelle Notre-Dame-de-la-Roque du XII^e ni l'étonnant Grand Pré, un site unique qui occupe... le cœur du vil-

lage. La rando effectue une boucle bucolique autour de Jouques. Distance: 8 km. Durée: 3 h. Niveau: moyen. Dénivelé: 350 m.

8 Le Castellet, Var. On ne présente plus ce village médiéval dominant La Ciotat et la côte varoise. Et pourtant! La balade vous permettra non seulement d'arpenter les ruelles ancestrales, mais elle vous conduira aussi dans les vignes (celles dont on tire l'AOC Bandol) jusqu'au hameau de Sainte-Anne. Une façon gouléante de revisiter ce village de caractère. Distance: 7,7 km. Durée: 2 h 30. Niveau: facile. Dénivelé: 220 m.

9 Séguret, Vaucluse. C'est la rando la plus costaud de ce guide. Elle démarre de ce village accroché à une colline rocheuse et superbement restauré par "Les Amis de Séguret". Chemin de ronde, fontaine des Mascarons, beffroi, portail des Huguenots, sans oublier la place des Arceaux coiffée par des platanes vieux de 150 ans taillés en tonnelle, ce qui leur vaut d'être classés "arbres remarquables de France". Le chemin vous conduira vers d'autres vestiges et des panoramas sublimes sur le Ventoux, avant de rentrer se désaltérer à Séguret. Distance: 14 km. Durée: 4 h. Niveau: difficile. Dénivelé: 630 m.

10 Saint-Martin-de-Brômes, Alpes-de-Haute-Provence. On ne peut rater sa Tour de l'Horloge, donjon érigé au XIV^e. Ce bourg paisible est le point de départ d'un circuit vivifiant, qui domine le lac d'Esparron et la station thermale de Gréoux-les-Bains, pour revenir à Saint-Martin en longeant le Colostre. C'est un festival de couleurs agrémenté d'iris sauvages et de narcisses. La nature s'éveille joliment en Haute-Provence! Distance: 9,5 km. Durée: 3 h. Niveau: moyen. Dénivelé: 150 m.

Philippe SCHMIT

"En balade dans les beaux villages de Provence", un hors-série de "La Provence", 76 pages, 2,80 €

« **E**voquer Allauch, c'est se surprendre à ouvrir la boîte des bons vieux clichés de tout village provençal. Comment en effet vous épargner cette image de bourg attaché à ses traditions - avec bergers, ânes et santons en têtes d'affiche - et ses processions du coté de Notre-Dame du Château ?

Comment taire les conversations et réflexions de ses habitants, aussi volubiles qu'attachants, à l'image de cette figure locale racontant avec des mots colorés, que ses « arrières grands-parents, qui vivaient à Marseille, avaient finalement émigré ici, car l'air de la montagne était conseillé pour soigner l'un de leurs fils, pas en très grande forme » ? Il est vrai, aussi, que cette bourgade culminant à 228 m, si proche (par la distance) mais si lointaine (par la taille et l'ambiance) de la cité phocéenne cultive, à souhait, identité et authenticité. Avec en prime un décor de carte postale qui s'étire entre un moulin rappelant son passé agricole et une église abritant l'une des plus belles collections d'ex-voto de Provence. D'ailleurs, ce patrimoine religieux, artistique et historique s'imposera comme un détour à privilégier, une fois votre escapade dans les collines terminée.

Car, l'un des atouts d'Allauch, est d'être posté aux portes du massif du Garlaban. Aussi, à peine avez-vous quitté le cœur du village, que vous voilà arpentant les sentiers caillouteux dans la garrigue, avec à l'horizon les « sommets » rendus célèbres par Marcel Pagnol, dans ses souvenirs d'enfance. Bien sûr, si les plus chevronnés n'hésiteront pas à s'attaquer au Taomé ou au Garlaban lui-même, nos pas nous conduiront plus modestement vers la « Grotte des Pestiférés » et la « Source du Chien », soit près de 9 km tout de même et 410 m de dénivelé au programme.

Si le départ, fixé sur les hauteurs du village, au parking de Notre-Dame plus précisément, pouvait laisser supposer que l'ascension serait plus douce, il ne s'agit que d'une illusion. La centaine de mètres du chemin goudronné que l'on suit jusqu'au panneau général des randonnées dans le massif offre certes une excellente mise en jambes. Mais aussitôt le sentier tiers qui part sur la droite (balisage jaune) rejoint, l'escapade prend un tout autre visage. Plus nature, plus caillouteux, plus sportif aussi.

Côté panorama, c'est tout aussi fort. Avec la vue sur Notre-Dame du Château et derrière la rade phocéenne, avec ses îles et la Côte Bleue. L'arrivée au niveau des vestiges de la Chapelle de Sainte-Croix, autrefois lieu de pèlerinage des Pénitents gris, signe la fin de la vingtaine de minutes d'efforts tout en invitant à profiter des images qui défilent devant nos yeux.

La séance spectacle-récupération terminée, nous reprenons le cours de la balade qui alterne les passages sous pins ainsi que les faux plats et les descentes, alors que la vue se dégage sur le pays aubagnais et que « Tête Rouge » nous toise de toute sa hauteur. Pas pour très longtemps finalement, car en remontant le vallon ombragé au niveau de Penau, c'est au tour de « Grande tête Rouge » de nous dominer. Le « col du Puits rouge » nous indique que nous sommes à 380 m et

4 **Allauch, Bouches-du-Rhône.** Difficile d'imaginer que 20 000 habitants résident dans cette commune limitrophe de Marseille tellement Allauch a su conserver son aspect de bourgade provençale. S'étirant entre un moulin et l'église abritant l'une des plus belles collections d'ex-voto de Provence, Allauch est le point de départ d'une randonnée dans le massif du Garlaban cher à Pagnol. Vos pas vous conduiront à la "Grotte des pestiférés" et à la "Source du Chien". On jouit d'une vue exceptionnelle sur Marseille. On termine par la visite de la chapelle de Notre-Dame-du-Château (ex-voto) et de l'église St-Sébastien abritant un Monticelli. Distance : 8,9 km. Durée : 3 h. Niveau : moyen. Dénivelé : 410 m.

Article paru dans la Provence
du 23 mars dernier.

que le sentier rocailleux va s'effacer devant une large piste bordée notamment d'oliviers sauvages. Arrivés au niveau de la pierre indiquant « Montespin » et « Grande tête Rouge », nous suivons le sentier qui s'infiltrait à droite (entre ces deux directions en fait), qui nous entraîne sous la barre rocheuse où se trouve la « Grotte de Pestiférés », qui a servi d'abri à ceux qui fuyaient la grande peste qui ravagea Marseille en 1720.

Chemin faisant, c'est au tour de la source « Pitchoun Ome » de se dévoiler, puis les sites les plus emblématiques du massif (le Garlaban, le Taomé, la Grotte du Grosibou...) avant de rejoindre le vallon des Escaourpes. Ses paysages quasi lunaires avec ses importants escarpements et abris sous roche en font un passage pour le moins atypique. Un sentiment conforté par les différentes sources, dont celles du Chien, qui ont creusé dans ce décor aride et minéral, d'étonnantes marmites ou engendré des milieux humides permettant à des roseaux de s'épanouir.

Le panneau « Allauch par le pas dei Menoun » nous rappelle à la réalité, avec cette 1h10 nécessaire pour boucler notre balade et surtout cette nouvelle ascension à avaler. Rassurez-vous, ce sera la dernière. Pas vraiment terrible d'ailleurs. Et surtout avec la perspective d'apprécier à nouveau un panorama superbe sur Marseille certes, mais aussi l'Etoile, Sainte-Victoire et enfin Allauch au bout d'une piste qui se révélera agréablement roulante. »

Extrait de l'article de Philippe Schmit et Sandra Basso,
du Magazine « En Balade » Avril Mai 2013
disponible sur boutique.laprovence.com



AU SUJET DU PROJET DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE « LINEA »

Rappel historique

Dans les années 1960/1970, l'État, avec l'accord de la Ville de Marseille, voulait réaliser une autoroute traversant Allauch, dénommée «B55», qui devait relier l'autoroute Nord à l'autoroute Est.

Au milieu des années 70, nous nous sommes opposés à ce projet qui coupait Allauch en deux et avons obtenu sa suppression. Il était en effet impensable d'accepter que les quartiers de la Pounce et d'Enco de Botte deviennent de fait des quartiers de Marseille.

Les services de l'État, propriétaires des terrains, abandonnant ce projet, les ont rétrocédés au Département des Bouches-du-Rhône. Ce dernier décida alors de créer une voie dénommée RD4déviiée empruntant le même tracé que celui de la B55, mais aux caractéristiques modifiées.

En effet :

- **L'autoroute B55** : deux fois trois voies avec une largeur de 35 m sur une trouée de 100 m avec les aménagements nécessaires.
- **La Rd4 déviée** : deux fois deux voies avec une largeur de 35 m sans les accotements.

Là encore la Commune, trouvant la RD4 déviée trop traumatisante, marqua son opposition et obtint l'abandon du projet.

Qu'en est-il aujourd'hui de LINEA ?

LINEA (Liaison Inter quartiers au Nord-Est de l'Agglomération), est un boulevard urbain qui part des quartiers marseillais de Saint-Mitre/Saint-Jérôme, traverse Plan-de-Cuques et arrive à Allauch (le tracé est le même que celui de la RD4déviiée).

Ce boulevard urbain serait constitué de :

- 1 voie à double sens pour la circulation automobile d'une largeur de 6,5 mètres,
- 2 voies de bus, de part et d'autre de ces voies, d'une largeur totale de 7 mètres,
- Pistes cyclables, chemins piétons et aménagements paysager de chaque côté de ces voies.

**Largeur
totale de
13,5 mètres**

Cette route n'a donc plus rien de commun avec les précédents projets de la B55 et de la RD4d, cependant, la Commune a refusé, à nouveau, ce tracé.

Et cela pour plusieurs raisons :

- Lors de la concertation publique de nombreux riverains du secteur de La Pounche se sont manifestés négativement sur ce tracé.
- Un certain nombre d'aménagements et d'ouvrages d'art sont nécessaires afin d'intégrer au mieux cette voie dans l'environnement, en particulier à proximité des écoles de La Pounche.

La Commune d'Allauch a fait savoir au Département des Bouches-du-Rhône qu'il fallait régler ces points litigieux. (courrier ci-joint).

DEPARTEMENT DES
BOUCHES DU RHONE



MAIRIE D'ALLAUCH

Allauch, le 21 décembre 2012

Monsieur Jean-Noël GUERINI
Président du Conseil Général
Conseil Général des BdR
52, avenue de Saint-Just
13256 MARSEILLE CEDEX 20

N/Réf. : RP/VP/2012

Objet : Projet LINEA – Présentation de la maquette 3D

Monsieur le Président,

Suite à la concertation publique qui s'est déroulée du 26 novembre au 7 décembre 2012, nous avons pu prendre connaissance de la maquette 3D du projet LINEA.

Il apparaît qu'un certain nombre de demandes de la commune, qui ont été relayées à vos services, n'ont pas été prises en compte, notamment l'impact sur le quartier de la Pounche et particulièrement ses riverains dans le secteur du collège et des écoles ainsi que l'attention particulière que nous souhaitons accorder au traitement des entrées de ville.

Il est essentiel pour mes administrés que ce projet s'intègre au mieux à notre cadre de vie et occasionne le moins de nuisances possibles.

C'est pourquoi, je vous demande de bien vouloir prendre en compte ces considérations avant que je ne me prononce sur ce projet.

Je reste dans l'attente de vous lire et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Sénateur Maire


Roland POVINELLI

La Commune consulte des bureaux d'études

Parallèlement, la Commune a décidé de consulter des bureaux d'études spécialisés en aménagement urbain, circulation et déplacement afin que soient faites des contre-propositions acceptables.



NOUVELLE ACQUISITION DE 22 HECTARES D'ESPACE DANS LES COLLINES

La protection de notre environnement naturel est, depuis de nombreuses années, un élément fort de l'identité d'Allauch. Des moyens sont mis en œuvre pour préserver et protéger la faune et la flore de nos massifs.

Dans les années 70, la Commune était propriétaire de quelques centaines d'hectares de collines. Le reste appartenait à des propriétaires privés qui entretenaient plus ou moins bien leur parcelle. Le choix a donc été fait d'acquérir 100% du territoire collinaire, permettant une gestion durable de parcelles situées en périmètre sensible notamment

par des débroussailllements réguliers. Cela se fait petit à petit.

En 2012, une campagne d'information a été lancée en direction des propriétaires privés afin d'acquérir à l'amiable leurs terrains. C'est dans ce cadre que lors des Conseils Municipaux des derniers mois, les élus ont voté l'achat de 225 080 m² de terrains à plusieurs propriétaires pour un montant de 167 415 €.

La part des collines appartenant au domaine public (Commune et Conseil Général) est aujourd'hui de 3 322 hectares sur 4 000, soit 83%.

ALLAUCH : UN TERRITOIRE À MULTIPLES CONTRAINTE URBANISTIQUES

Le choix a été fait, depuis de nombreuses années, de préserver l'environnement naturel. Par conséquent, les 4/5^e des 5200 hectares de la superficie de la Commune sont protégés et inconstructibles. Il reste donc 1000 hectares urbanisés ou urbanisables. La réalité est plus complexe. En effet, sur le territoire ouvert à la construction de nombreuses contraintes s'imposent à la Commune parmi elles, les différents plans de prévention, entre autres...

Des disponibilités foncières limitées...

La Commune d'Allauch s'étend sur un espace collinaire de 5036 hectares, composé du massif de l'Étoile et du Garlaban, qui comptent parmi les « espaces naturels, sites, milieux et paysages à forte valeur patrimoniale » pour lesquels la Directive Territoriale d'Aménagement (D.T.A.) des Bouches-du-Rhône a fixé des orientations d'aménagement.

A ce titre, ses 4000 hectares d'espaces naturels bénéficient d'une protection absolue. Sur les 1000 hectares restants, 700 hectares sont déjà urbanisés.

Ainsi, en termes de surfaces exploitables, seulement 200 à 300 hectares demeurent raisonnablement urbanisables.

... et très contraintes.

Mais la rareté de ce foncier n'est pas la seule spécificité du territoire allaudien. Ce potentiel de terrains susceptibles de recevoir des logements est soumis à de nombreux risques, contraintes et servitudes.

● Le risque «mouvements de terrains»

Certaines parties du territoire sont traversées par d'anciennes mines abandonnées, les risques d'effondrement étant particulièrement importants. A ce titre, la Commune a fait l'objet d'un Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles qui couvre une partie importante du territoire de la Commune.

● Le risque d'incendie

Particulièrement boisé, le territoire est soumis à un fort risque d'incendie.

Ainsi, la Commune est classée en zone très sensible aux feux de forêts (niveau 5) et un Plan de prévention des risques a été prescrit le 6 avril 2005.

● Le risque d'inondation

La Commune subit un risque important d'inondation répertorié dans l'Atlas départemental des zones inondables et traduit dans le Plan Local d'Urbanisme par un zonage réglementaire limitant les constructions.

● Le risque de «Retrait-gonflement des argiles»

La Commune est également exposée sur la quasi-totalité de son territoire au phénomène de retrait-gonflement des argiles limitant l'urbanisation.

● La présence d'espèces protégées

De nombreuses espèces animales et végétales cohabitent avec les Allaudiens et leur protection doit être assurée par une urbanisation limitée.

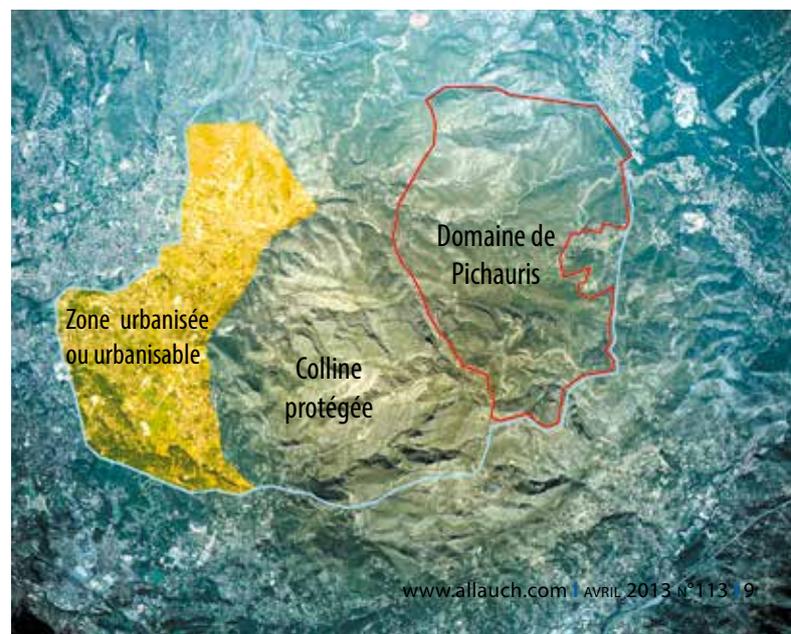
A titre d'exemple, nous pouvons citer la couleuvre de Montpellier, le Seps strié, le Lézard Vert, le Psammodrome d'Edwards, le Lézard ocellé, l'Anémone couronnée, la Tulipa agenensis ou encore la Magicienne dentelée.

● La qualification « NATURA 2000 »

La Commune d'Allauch est concernée par la zone spéciale de conservation (ZSC) Natura 2000, avec de fortes incidences sur l'urbanisation.

● La présence de canalisations de transport de matières dangereuses

La Commune est traversée par deux canalisations de transport et de distribution de gaz, exploitées par GRT Gaz, qui génèrent des risques potentiels pour les personnes et leur environnement et induisent des zones de maîtrise de l'urbanisation, nécessitant des restrictions d'usage.





LE SERVICE CADRE DE VIE ET PROXIMITÉ RÉPOND AUX ATTENTES DES ADMINISTRÉS



Garantir la qualité de vie sur l'ensemble de la commune : telle est la mission du Service du Cadre de Vie et de la Proximité.

Ce service assure notamment le traitement et le suivi des doléances des administrés et des C.I.Q. (Comité d'Intérêt de Quartier).

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, **plus de 220 courriers** ont été traités.

Depuis le 1^{er} avril 2012, un service supplémentaire a été mis en place auprès de la population par le biais d'un Numéro d'Appel Unique «Allauch Proximité» (04 91 10 48 48), regroupé avec celui des doléances.

Pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2012, près de 400 appels ont été reçus et traités en relation avec les différents services concernés.

Le Service Cadre de Vie et Proximité est composé de 3 équipes qui interviennent sur le terrain.

La première équipe sert essentiellement d'interface entre les services municipaux et les services extérieurs (Communauté Urbaine, Conseil Général...).

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, 3312 dysfonctionnements ont été recensés.

Pour les mois de janvier et février 2013, il a été relevé 592 dysfonctionnements.

La seconde équipe intervient rapidement dans les cas suivants : enlèvement de tags sur les murs et de l'affichage sauvage... ou informe les services concernés s'il s'agit d'interventions plus importantes. Pour la période **du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, les agents ont effectué 6649 opérations.**

Entre janvier et février 2013, **les agents ont déjà procédé à 983 opérations.**

Enfin, la troisième équipe circule en scooter pour le ramassage des déchets autour des containers et les papiers sur l'ensemble des voies de la commune.

Pour l'année 2012, 1216 sacs ont été nécessaires pour ces interventions.

En ce début d'année (janvier-février), 159 sacs ont été utilisés.

PROPRETÉ DE LA VILLE : DES FÉLICITATIONS AU DELÀ DES LIMITES COMMUNALES

La propreté de la Commune est une préoccupation quotidienne. Il est donc mis en œuvre des moyens pour préserver la qualité de notre cadre de vie. Au delà des administrés, nos voisins apprécient et reconnaissent le travail qui est fait pour garder notre ville propre et agréable.

Madame Roulon

Peypin

Monsieur le maire
et toutes les personnes - du service
de nettoyage et d'embellissement
de la ville d'Allauch

Depuis quelques années je traverse réguliè-
rement Allauch pour me rendre de Peypin aux
Camoins. Je suis toujours agréablement surprise par
l'aspect des rues, places et abords de votre ville.
Je voudrais remercier tous les employés qui
entretiennent avec tant de soin le domaine
public du jeune homme qui, avec sa motylette
passe pour ramasser le moindre papier, et ceux
qui organisent ce travail.

Je les félicite et aimerais qu'ils sachent
que leur travail n'a pas été vain.

Monsieur le maire, vous pouvez leur
communiquer ma lettre si vous le souhaitez.
Avec mes meilleurs sentiments



BUDGET 2013 :

2^{ÈME} ANNÉE CONSÉCUTIVE DE BAISSÉ DES IMPÔTS

Lors de sa séance du 21 mars dernier, la majorité du Conseil Municipal a décidé, comme en 2012, de baisser de 1% les taux communaux des impôts locaux.

Le climat d'austérité généralisée, d'assèchement du crédit, de diminution des dotations de l'Etat, de raréfaction des subventions d'équipement, le budget 2013 répond à un triple objectif :

- Préserver le pouvoir d'achat des Allaudiens,
- dégager, en fonctionnement, un autofinancement suffisant sans pour autant réduire les services à destination de la population,
- mettre en œuvre, de façon autonome, des projets d'équipement ambitieux et utiles.

La préservation du pouvoir d'achat s'articule en 4 axes

1. Baisse des taux d'imposition votés par le Conseil Municipal. Cette diminution renforce celle votée l'an dernier.

2. Maintien des abattements relatifs aux impôts locaux. Le Conseil Municipal s'est en effet déjà prononcé pour l'abattement le plus élevé. Les abattements votés par le Conseil Municipal représentent l'équivalent de :

- 233 € en 2012 pour le contribuable allaudien moyen (couple ayant deux enfants).
- 388 € pour un couple ayant 3 enfants.

3. Gel des tarifs municipaux.

4. Suppression de la taxe majorant la valeur cadastrale des terrains constructibles.

Une maîtrise des dépenses pour accroître l'autofinancement

La maîtrise des dépenses communales garantit la capacité d'investissement de la commune, en ces temps de raréfaction du crédit et de diminution des aides des autres collectivités et institutions. Une gestion rigoureuse a en effet permis à la commune de se désendetter.

Comme le confirme le site du Ministère des Finances, avec un endettement par habitant de 921 €, Allauch a un endettement moindre que les communes de même importance :

- niveau national : 1 049 €
- régional : 1 610 €
- départemental : 1 795 €
- et local 1881 € pour l'ensemble des communes de Marseille Provence Métropole.

Allauch est donc en mesure de rembourser près de trois fois plus rapidement que prévu ses emprunts.

Un programme d'équipement ambitieux

Le programme d'équipement de la commune va se focaliser sur les projets suivants :

- Groupe scolaire des Gonagues,
- rénovation d'un Moulin,
- extension de la Nécropole des Claous.

Groupe Scolaire des Gonagues

Dans le cadre de l'aménagement du quartier des Gonagues, de nouveaux logements ont été réalisés. Ceux-ci vont générer un afflux de population de l'ordre de 900 à 1.000 personnes et portant l'accueil de 80 à 100 nouveaux élèves.

Par convention, il a donc été prévu, dans le cadre du Programme d'Aménagement d'Ensemble, la réalisation d'un établissement scolaire, lequel sera intégré à un projet de construction d'équipements publics, qui comprendra un groupe scolaire subventionné et un équipement socioculturel et sportif.

Le programme de construction de ces équipements publics est établi sur une assiette foncière de 6.100 m². Il comprendra :

- une école de 8 classes (5 classes élémentaires et 3 classes maternelles) avec des espaces divers (accueil, salle de repos, réserves, pôle administratif et technique, salle de cours, préaux, espaces sportifs, etc.),

- des équipements mutualisés : espaces divers, salle polyvalente, bibliothèque, cuisine satellite (liaison chaude), réfectoire pour les entités précitées,

- un équipement socioculturel et sportif, décomposé en un équipement sportif dédié aux arts martiaux et une salle polyvalente et de loisirs,

- des équipements extérieurs mutualisés (stationnement, espaces verts). La surface totale du programme est estimée à 1 880 m² environ de surfaces utiles.

Le coût de cette réalisation sera amoindri par la participation du promoteur et par une subvention du Conseil Général dans le cadre du contrat d'objectif.

Cette école accueillera les enfants des Gonagues mais aussi ceux des autres quartiers de la commune, ce qui permettra de soulager les autres groupes scolaires et plus particulièrement celui d'Allauch Centre.

Rénovation d'un Moulin

Le projet consiste à procéder à la rénovation d'un moulin à vent situé sur l'esplanade des Moulins.

La rénovation se fera à partir d'un bâti pierre existant. Les aspects concernant la mise en valeur, la sécurité et la protection vis-à-vis du public devront être traités au niveau du projet et de ses abords immédiats. La remise en fonction des ailes et de toute la partie fonctionnelle du moulin sera cependant réalisée dans une phase ultérieure de travaux.

Le projet consiste à redonner à cet édifice sa fonction d'origine par une reconstruction des maçonneries et la mise en place d'une toiture ainsi que du mécanisme (arbre, ailes, meules, etc.) apte à le faire fonctionner. L'intérieur du moulin reconstitué sera agencé de façon à favoriser sa future fonction pédagogique et muséographique.

L'aménagement des abords du moulin devra, quant à lui, conserver un caractère rustique tout en s'intégrant à l'environnement immédiat.

Ce projet est subventionné à hauteur de 50 % par le Conseil Général dans le cadre d'un contrat d'objectif.

Extension de la Nécropole des Claous

Il s'agit, à l'intérieur du cimetière existant, de créer 75 enfeus (niches funéraires). Le service Etat Civil a réalisé un état des lieux des cases enfeus. Il apparaît que l'occupation d'environ 170 cases arrive à échéance et il est probable que seules 70 d'entre elles seront concernées par des demandes de renouvellement. Si tel était le cas, 100 cases seraient libérées d'où un besoin immédiat d'une soixantaine de cases mortuaires.

Par ailleurs, dans le cadre de l'opération éclairage public, la Commune consacre chaque année des sommes importantes pour la création de nouveaux points lumineux, le remplacement des candélabres vétustes et la mise en place d'un système de gestion technique centralisé.

Ces opérations seront complétées, comme chaque année, par des programmes dits «travaux de proximité» subventionnés à hauteur de 80 % par le Conseil Général, travaux concentrés sur les groupes scolaires de la commune.

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2013

S/FONCTIONNEMENT	RECETTES	23 977 127 €
	- DEPENSES	22 063 056 €
	= AUTOFINANCEMENT	1 914 071 €

EQUIPEMENT	6 057 998 €
+ REMBOURSEMENT	
DES EMPRUNTS	734 000 €
= DEPENSES	6 791 998 €

S/INVESTISSEMENT	AUTOFINANCEMENT	1 914 071 €
	+ CESSIONS	2 237 227 €
	+ SUBVENTIONS	1 640 700 €
	+ EMPRUNTS	1 000 000 €
	+ AUTRES	
= RECETTES	6 791 998 €	

Groupe scolaire des Gonagues
Réaménagement autres Groupes Scolaires
«Extension Claous»
Eclairage Public
Moulin
Rénovation Façades du «village»

FUTUR LYCÉE D'ALLAUCH : LE TERRAIN CÉDÉ À LA RÉGION POUR SA CONSTRUCTION

Dans un précédent magazine, nous vous indiquions les différentes étapes qui avaient dû être franchies et celles qui restaient à surmonter avant la réalisation du lycée. L'une d'entre elles a été atteinte dernièrement : la cession du terrain au Conseil Régional.

Pour faire suite à la délibération municipale du 10 juillet 2012, le Conseil Régional a accepté, par délibération du 22 février 2013, la cession par la Ville d'Allauch, du terrain situé dans le quartier d'Enco-de-Botte pour **1 euro symbolique**. Le lycée a donc officiellement un terrain pour l'accueillir.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés régulièrement de l'évolution de ce dossier que les services municipaux suivent au quotidien.

Délibération du Conseil Régional du
22 février 2013 autorisant la cession du
terrain du futur lycée d'Allauch.



EDUCATION
Foncier
Futur lycée d'Allauch (Bouches du Rhône)
Cession à l'euro symbolique du terrain nécessaire à la construction du lycée par la Ville à la Région

- VU le Code général des collectivités territoriales ;
- VU la délibération n° 10-406 du 29 avril 2010 du Conseil régional portant d'attributions du Conseil régional à la Commission permanente ;
- VU le code de l'Éducation ;
- VU la délibération n° 09-140 du Conseil régional du 10 juillet 2009 autorisant la création d'un lycée polyvalent sur la commune d'Allauch (Bouches du Rhône) ;
- VU l'avis de France Domaine ;
- VU l'avis de la commission "Lycées, patrimoine et investissements régionaux" du 20 février 2013 ;
- La Commission permanente du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur du 22 Février 2013.

certifié transmis au représentant de l'Etat le 28 février 2013

CONSIDERANT

- que par délibération du Conseil régional n°09-140 du 10 juillet 2009, la Région a approuvé la création d'un lycée polyvalent sur la commune d'Allauch (Bouches du Rhône) ;
- que la Ville d'Allauch souhaite céder à l'euro symbolique le terrain nécessaire à la construction de ce lycée ;

DECIDE

- d'approuver le principe d'acquisition à l'euro symbolique du terrain cédé par la Ville d'Allauch (Bouches du Rhône) à la Région pour la construction d'un lycée polyvalent, soit les parcelles cadastrées Ville d'Allauch section CP n°83 de 23 725 m², n°84 de 1 116 m² et n°123 de 7 477 m², soit une surface totale de 32 318 m² ;
- d'approuver les termes du projet d'acte notarié de cession à l'euro symbolique entre la Ville d'Allauch et la Région, des parcelles cadastrées section CP n°83 de 23 725 m², n°84 de 1 116 m² et n°123 de 7 477 m², soit une surface totale de 32 318 m², dont un exemplaire est annexé à la présente délibération ;
- d'autoriser le Président du Conseil régional à signer cet acte.

Le Président,
Signé Michel VAUZELLE

Face au Sénateur-Maire, Monsieur le Préfet de Police Jean-Paul BONNETAIN réuni en présence du Maire et de l'adjoint en charge de la Sécurité de Plan-de-Cuques, de l'élu à la sécurité d'Allauch et d'un certain nombre de fonctionnaires de la commune en charge de ces dossiers.



LE PRÉFET DE POLICE REÇU PAR MONSIEUR LE SÉNATEUR-MAIRE

Le 22 mars dernier, Monsieur le Sénateur-Maire recevait Monsieur Jean-Paul BONNETAIN, Préfet de Police des Bouches-du-Rhône. Cette réunion s'est déroulée en présence du Maire et de l'adjoint en charge de la Sécurité de Plan-de-Cuques, de l'élu à la sécurité d'Allauch et d'un certain nombre de fonctionnaires de la Commune en charge de ces dossiers.

Monsieur le Préfet de Police a souligné qu'Allauch était privilégiée par rapport aux communes avoisinantes avec des chiffres de délinquance bien inférieurs. Malgré ces bons résultats et les bonnes relations qu'entretiennent les responsables de la

Police Nationale du canton et les responsables de la Ville, Monsieur le Maire a tenu à rappeler le manque d'effectif de la Police Nationale sur notre territoire et qu'il reste très vigilant sur les questions de sécurité. Cette vigilance va se traduire concrètement par l'accroissement du nombre de caméras de vidéoprotection (leur double efficacité dissuasive et répressive n'est plus à démontrer), par le recrutement de nouveaux agents de Police Municipale et par des plages horaires de présence plus importantes. D'autres mesures sont actuellement à l'étude, nous les aborderons dès que des décisions seront prises.

BILAN D'ACTIVITÉS DE LA MAISON DE L'EMPLOI



Maison de l'Emploi Mairie Annexe

Boulevard Ange Martin
Place des Toits de la Pounce
13190 ALLAUCH
Horaires : du lundi au vendredi
8h30 -12h et 14h -18h
Tél. : 04 86 67 46 40
Fax : 04 86 67 46 41
maison.emploi@allauch.com

La Maison de l'Emploi est un relais entre les demandeurs d'emploi, les entreprises du secteur et les organismes intervenant dans le domaine de l'emploi.

Le suivi des demandeurs d'emploi comprend l'orientation, l'information, l'aide à la rédaction de CV, la création de boîte mail, l'inscription Pôle Emploi, la diffusion des candidatures, la mise en relation avec les employeurs. Un suivi régulier est réalisé par contact téléphonique afin que le dossier soit à jour et la candidature prête à être transmise dès qu'un employeur communique une offre. Services gratuits à disposition : téléphone, fax, ordinateur avec connexion internet.

En 2012, 318 personnes ont été reçues en rendez-vous individuel personnalisé avec la Responsable du Service. 121 personnes ont trouvé grâce à la Maison de l'Emploi, un CDD ou CDI (89), un stage (32).

PERMANENCES MISSION LOCALE :

Les missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ont été créées par ordonnance en mars 1982. Ce sont des organismes chargés d'aider les jeunes à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale.

Le jeudi matin, tous les 15 jours, une conseillère de la Mission Locale reçoit les jeunes de 16 à 25 ans afin de construire un parcours d'insertion sociale professionnelle en apportant à chacun, un accompagnement ainsi que des solutions personnalisées. La Mission Locale a 3 pôles de compétences : formation et orientation, Vie Sociale, Emploi.

En 2012, 89 jeunes ont été reçus en entretien individuel. 17 sont entrés en formation, 35 ont pu bénéficier d'un emploi; 17 contrats CIVIS (Contrat insertion vie sociale) et 5 PPAE (Plan personnalisé d'action à l'emploi) ont été signés.

PERMANENCE DU P.L.I.E. :

Les Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi (P.L.I.E.) créés à l'initiative des collectivités territoriales et des intercommunalités, présidés par leurs élus, s'inscrivent dans la stratégie territoriale pour l'insertion et l'emploi. Un conseiller tient des permanences régulières à la Maison de l'Emploi, afin d'assurer un suivi personnalisé des demandeurs d'emploi de longue durée, peu qualifiés.

En 2012, la conseillère du Plan Local d'Insertion pour l'Emploi a suivi en permanence, une quarantaine de demandeurs d'emploi.

Permanences Initiative Marseille Métropole :

Créé en 1994 à l'initiative de la ville de Marseille, Initiative Marseille Métropole (ancien CPEM) est une plateforme France Initiative soutenue par des financements publics et privés. Elle accompagne et soutient les porteurs de projet de création et de reprise de très petites entreprises (accueil et expertise, financement, soutien au développement).

Sur rendez-vous, le mardi après-midi, une conseillère reçoit toute personne qui a un projet de création de son activité. En 2012, 26 personnes ont été reçues dans ce cadre.



LE VILLAGE REPREND DES COULEURS

L'opération façade a été lancée en juin 2009 auprès des propriétaires de bâtis sur le secteur du village (450 immeubles environ). En décembre 2012, après un nouveau diagnostic sur site, il en ressort que :

- 282 immeubles sont en bon état, dont 36 ont été rénovés dans le cadre de l'opération façades et 29 ont été traités sans demande de subvention.

157 immeubles sont à traiter :

- 17 devraient faire l'objet de travaux en 2013-2014.
- 140 ont été relancés en février 2013.

10 façades de bâtiments communaux ont été traitées depuis 2009.

Sur trois années, le coût pour la Commune a été de 58.874,40 €, à fin 2012.

Une obligation de ravalement des façades dans le cadre de l'article L132-1 du Code de la Construction et de l'Habitation en vertu duquel «les façades des immeubles doivent être constamment tenues en bon état de propreté et les travaux nécessaires doivent être effectués au moins une fois tous les dix ans».

Un dispositif de subventions communales de 40 % à 80 % du montant hors taxe des travaux (plafonné) est accessible à tous les propriétaires entreprenant des travaux de ravalement de façades dans le centre ancien.

Les nouveautés

Le Conseil Municipal a approuvé la modification du périmètre dit «prioritaire» et l'octroi supplémentaire d'aides financières portant sur des éléments constitutifs de la façade d'un immeuble (volets, gouttières, etc.).

En effet, suite aux travaux effectués dans la partie basse du village (secteur des Moulins), le Conseil Municipal souhaite encourager l'embellissement de ce secteur par la majoration des aides financières au ravalement des façades comme cela l'a été pendant 3 années sur les rues principales du village (Rambert, Chevillon, Place de la Mairie, etc.).

Par ailleurs, cette modification prévoit également d'autoriser une aide financière, sous certaines conditions, aux propriétaires dont les façades d'immeubles, en bon état, nécessitent de petits travaux d'entretien, à savoir la rénovation des menuiseries, des soubassements, des gouttières, etc.

*Renseignements : Service Urbanisme
1 rue Notre Dame (04.91.10.48.40)*

L'ÉCLAIRAGE DE LA VILLE D'ALLAUCH EN CHIFFRES

- 3 666 foyers lumineux dont 3 112 sont sur des voies communales et 554 sur des voies privées.

Le patrimoine a été augmenté de 10,5% depuis 2004 avec la mise en place de 347 foyers supplémentaires.

- 146 postes de distribution électrique.
- Un réseau de distribution essentiellement aérien (pour deux tiers).
- 15 sites mis en valeur par des éclairages architecturaux.
- Une majorité de lampes sodium (de couleur jaune orangée) et 20% de lampes de type Ballon Fluo et l'apparition depuis peu d'éclairage LED.

Les différents luminaires éclairent :

- des routes pour 87,31 %,
- des infrastructures sportives pour 3,44%
- des sites architecturaux pour 9,25%

Près de 63% des lanternes sont dans un état satisfaisant (bon ou moyen). Elles ont une durée de vie d'une vingtaine d'années ce qui fait que 16 % du patrimoine commence à être vétuste et 22 % est devenue obsolète et fera l'objet des prochaines campagnes de rénovation. 86% des armoires ou coffrets électriques sont dans un état satisfaisant.

L'entretien

L'organisation mise en oeuvre par la Ville avec son prestataire permet de maintenir un faible taux de panne.

Avec 845 interventions sur l'année 2011, des tournées de nuit permettant de détecter les anomalies, et des délais d'interventions très courts, la Ville bénéficie d'une continuité de service 24h/24h, 7j/7j.

Depuis de nombreuses années la Ville investit pour donner à Allauch une identité nocturne.

En 2012, la ville a fait principalement :

- Relanternage de l'Avenue de Provence.
- Création d'un réseau d'éclairage sur le parking du groupe scolaire et pompier au Logis-Neuf.
- Rénovation et extension du réseau d'éclairage du complexe sportif de Pié d'Autry.
- Remplacement des projecteurs de la Chapelle Notre-Dame du Château.

- Remplacement des projecteurs Eglise Saint Laurent.
- Contrôle de conformité sur les coffrets forains.

Le montant des travaux est de 180 755 euros.

Illuminations festives

Depuis plusieurs années, la Ville travaille à améliorer la qualité esthétique des installations tout en maîtrisant le budget consacré.

Pour la saison 2012 des illuminations de Noël, le traineau du Père Noël a pris son envol à l'entrée du village. On a même aperçu un de ses rennes récupérer les cadeaux à la Poste de la Pounche, tandis que le rond point du Logis-Neuf, pris dans le froid, a vu s'installer un Ourson.

Les lutins ont joliment décoré les sapins et les voies de tous les quartiers puis se sont attardés sur les palmiers, les faisant briller de milles étoiles, ainsi que les abords des écoles et des crèches, pour le plus grand bonheur des tout petits.

Les coquins ont même balisé de décors et de guirlandes la rue Notre-Dame pour guider les visiteurs vers la magnifique Crèche du Vieux Bassin, tandis qu'une explosion de couleurs et de guirlandes a enluminé la place de l'église et de la Mairie.

La pose a concerné plus de 50 motifs en traversée, près de 160 motifs sur candélabre, une vingtaine de portées de plafond lumineux pour 8,5 km de guirlandes, 110 arbres décorés avec là encore plus de 8 km de guirlandes, 20 sapins et des centaines de mètres de guirlandes en stalactites.



TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

CHEMIN DE TAGARET :

Le Service Eclairage Public a procédé pendant les vacances de février 2013, à la rénovation de l'éclairage public du chemin de Tagaret. En effet, les anciens luminaires étaient peu efficaces et leur implantation sur trottoir sans protection, les exposaient à de nombreuses dégradations par les véhicules en stationnement. L'interdistance entre ces points lumineux était trop importante et n'assurait pas une bonne uniformité de l'éclairage.

Sur la partie basse du chemin de Tagaret et sur le parking, ont été mis en place des lampadaires neufs relativement bas et rapprochés pour favoriser l'éclairage sur les plans verticaux. Sur la partie haute du chemin, l'interdistance a été conservée, mais avec des mâts de hauteur plus importante pour améliorer la répartition de la lumière.

L'ensemble des luminaires utilisés ayant des réflecteurs performants, ces nouveaux équipements permettront également d'économiser de l'énergie.

Enfin, pour protéger ces candélabres, des arceaux ont été posés sur les parkings et les zones très exposées du chemin de Tagaret. La partie basse sur la zone de circulation piétonne, a été équipée de barrières et de potelets qui permettront de dissuader le stationnement, interdit sur les trottoirs.

Coût des travaux : 56 300 €

MISE EN LUMIÈRE DU ROND-POINT DE SAINT-ROCH :

En complément des travaux qui avaient été réalisés sur l'avenue Général de Gaulle, il a été mis en place une mise en lumière de l'espace végétalisé du rond-point de Saint-Roch.

Cet éclairage permet d'assurer une meilleure visibilité de ce rond-point et de mettre en valeur, de manière discrète, les végétaux de ce giratoire.

Coût des travaux : 20 222 €

COMPLEXE SPORTIF DE PIE D'AUTRY :

Les allées du complexe sportif étaient équipées d'éclairages très anciens qui présentaient un mauvais rendement photométrique. De plus, toute une partie de l'accès à la piscine, depuis le portail de l'impasse des Cigales jusqu'à son hall d'entrée n'était pas équipée de points lumineux, ce qui posait des problèmes de sécurité pour la circulation des piétons au milieu de cette aire de parking. L'ensemble des anciennes installations a été déposé et remplacé par du matériel neuf présentant un meilleur rendement et il a été procédé à l'ajout de plusieurs points lumineux pour éclairer les parkings et l'accès à la piscine.

Coût des travaux : 58 925 €



RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR ÉCOLE D'ALLAUCH CENTRE :

Les installations d'éclairage extérieur de l'école primaire d'Allauch Centre commençaient à être vétustes et n'étaient pas très optimisées. Elles ne permettaient pas d'éclairer les escaliers de l'accès principal.

L'ensemble de l'installation a été modifié pour centraliser et positionner sur tous les endroits nécessaires, des boutons de commande. Une horloge astronomique a été ajoutée pour permettre un allumage automatique aux horaires crépusculaires, avec une extinction intégrale la nuit.

Coût des travaux: 9 911 €

TRAVAUX SUR LES VOIES DE LA COMMUNE

Des travaux dans les différents quartiers de la Commune ont été réalisés pour un montant total de 113 000 € : création de ralentisseurs, aménagements de sécurité, mise en place de radars pédagogiques...

TRAVAUX DANS LES COLLINES

Dans le cadre des acquisitions en milieu naturel, la Commune a acheté dernièrement une propriété au lieu-dit «La Folie».

Les agents du Service Protection des Collines ont débroussaillé, conformément aux obligations légales dans un rayon de 50 mètres autour de la bâtisse ainsi que 10 mètres de part et d'autre du chemin d'accès.

Les agents ont ensuite évacué l'ensemble des dépôts sauvages (ferrailles, encombrants, carcasse de voiture...).



Les agents du Service Protection des Collines ont procédé à l'enlèvement d'épaves et de divers encombrants.

TRAVAUX DANS LE QUARTIER DE LA POUNCHE

AUTOUR DU GROUPE SCOLAIRE

Les vacances d'hiver 2013 ont été l'occasion de démarrer de grands travaux dans le quartier de la Pounche.

L'école maternelle «La Farandole» va se voir équipée d'une cuisine satellite qui permettra d'installer un réfectoire dans l'école.

Nos petits «Pouchus» vont donc, au retour de vacances de Printemps, déjeuner dans leur propre école (comme cela se fait actuellement dans l'autre maternelle Simonne Charlet), sans déplacement, avec beaucoup moins de bruit.

Le montant des travaux est de 70.000 €

Au même moment, le pourtour du groupe scolaire va être aménagé en voie sécurisée du boulevard Delestrade, en passant par l'avenue Marius Milon et le chemin des Mille Ecus pour s'arrêter au niveau de l'entrée de l'Hôpital.

Toutes ces routes seront aménagées de grands trottoirs sécurisés et de ralentisseurs pour matérialiser une zone à 30 km/h.

Réalisations

- Élargissement des voies
- Voies surélevées (Zone à 30)
- Réaménagement du square
- Création de 100 places de stationnement pour la sortie des écoles
- Réalisation d'un terrain de sport et de jeux d'enfants
- Aménagement paysagé
- Réalisation d'un parvis sécurisé

Le montant des travaux est de 1 133 563 €

L'ENTRAIDE SOLIDARITÉ 13

Tout le monde n'a pas l'immense chance d'être entouré. Que ce soit les amis ou la famille, la vie avançant, on a vite fait de se retrouver seul, en tête à tête avec la télévision. De ce fait, nombreux sont les retraités isolés dénués de tout lien social.

Pour combattre ce fléau, l'Entraide Solidarité 13, structure associative dynamique, organise de nombreuses activités. Ces rendez-vous hebdomadaires rompent peu à peu l'isolement des retraités. Allauch, commune solidaire, possède deux pôles actifs. Nous avons rencontré Nicole Arzelier, déléguée de l'antenne Entraide solidarité 13 d'Allauch.

A. A : Quels sont les objectifs de l'entraide 13 ?

Nicole Arzelier : Notre structure a une double vocation. Premièrement et principalement, notre but est de combattre la solitude des personnes isolées. Elles se réunissent dans notre club, lieu convivial de rencontres et d'échanges. Cette action qui crée un lien social évite l'isolement et le repli sur soi. L'entraide 13 permet également de faciliter l'accès pour les seniors aux loisirs, aux voyages, à la culture.

A. A : Depuis quand l'association existe-t-elle ?

N.A : La structure associative a officiellement été créée en 1996. Mais historiquement elle est plus ancienne. En 1944, l'Entraide Française a été créée dans les Bouches-du-Rhône pour remplacer le secours national. Puis en 1996, elle est devenue l'Entraide Solidarité 13, gestionnaire de l'ensemble des Clubs de seniors du département.

A. A : Comment vous organisez-vous sur Allauch ?

N.A : Dans la commune, nous sommes 5 bénévoles pour plus de 240 adhérents, le tout répartis sur deux antennes, une avenue Leï Rima au Logis-Neuf et l'autre au Restaurant Municipal à Allauch Village. Les adhérents peuvent ainsi se retrouver plusieurs fois par semaine autour d'activités variées, pour partager un moment convivial. Allauch est une commune très solidaire. On se soucie des seniors. Ils ne restent pas isolés, seuls dans leur coin.

A. A : Vous avez parlé d'activités variées ? Quelles sont-elles ?

N.A : Nous organisons un loto tous les lundis et mercredis, puis des jeux de cartes le vendredi. Ponctuellement, nous proposons également des sorties à la journée. De plus, rendez-vous incontournables, tous les mois et demi environ, nous organisons de petites fêtes, comme la fête des rois, celle du printemps, la fête des mères, celle des châtaignes, sans oublier le repas de Noël subventionné par la Commune.

« ALLAUCH EST UNE
COMMUNE TRÈS SOLIDAIRE.
ON SE SOUCIE DES SENIORS.
ILS NE RESTENT PAS ISOLÉS,
SEULS DANS LEUR COIN. »

A. A : Et donc, l'entraide 13 a-t-elle fêté cette fin d'année 2012 en beauté ?

N.A : Parfaitement. Le repas de Noël a été un franc succès. Monsieur le Sénateur-Maire nous a même honoré de sa présence. Chacun a passé un agréable moment, dans une ambiance conviviale et festive. Je remercie fortement tous les bénévoles, au Logis-Neuf Madame et Monsieur MAHE et à Allauch Centre Mesdames BELTRANDO et JACQUEMAIN qui oeuvrent à mes côtés tout au long de l'année.

INAUGURATION DE L'ORGUE RÉNOVÉ DE L'ÉGLISE SAINT SÉBASTIEN

Le 7 avril 2013 à 17h, l'inauguration de l'orgue à l'Église Saint Sébastien a attiré un public nombreux, curieux de découvrir ce bel instrument sous son meilleur jour puisque entièrement rénové.

Cette rénovation vient conclure des années de travaux pour redonner à l'Église Saint Sébastien, monument emblématique de notre patrimoine architectural, son faste passé.

Au cours des dernières décennies, ce lieu cultuel, mais avant tout trace de notre histoire, a subi une lifting total : restauration des vitraux et des tableaux, mise en lumière, installation du chauffage, restauration des façades, création d'une sortie de secours, restauration du clocher, réfection de la toiture et divers travaux pour plus de 1 115 000 €.

Cet orgue de petite taille est d'un grand intérêt. Ce sont les facteurs Beaucourt et Voëgli qui le construisirent en 1864 avec une caractéristique très originale : un système de doubles soupapes. L'instrument est de plus, de très bonne facture et son buffet richement

réalisé. Toutes ces qualités ont permis le classement au titre des Monuments Historiques, le 24 novembre 1978.

Il n'existe à l'heure actuelle dans la région qu'un ou deux orgues de ce type dit « de transition » entre l'orgue classique et l'orgue romantique.

Cela méritait donc une attention toute particulière et une rénovation de qualité, à laquelle s'est attelé Frédéric Thibault, facteur d'orgues à Roquevaire.

Cette restauration parachève l'ensemble des travaux remarquables (bâtiment et tableaux) déjà réalisés de l'Église Saint Sébastien.

L'inauguration a débuté par le rituel de la bénédiction de l'orgue, célébration révélant le rôle donné par l'Église à cet instrument.

En fin de manifestation, un concert donné par l'organiste André Rossi, Patrice Barsey au Hautbois, François Olivier de Sardon au violoncelle a ravi les spectateurs et dévoilé la qualité sonore exceptionnelle de cet instrument.

LAURA,

ALLAUDIENNE, EST UN DES «MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE» EN COIFFURE

Laura PARODI, jeune allaudienne de 17 ans, a reçu en juin deux médailles d'or pour le concours « un des meilleurs apprentis de France - Coiffure, pour le département et pour la région ».

Sélectionnée pour la finale nationale à Paris, Laura a remporté le titre « d'un des meilleurs apprentis de France » spécialité coiffure le 16 septembre dernier.

Scolarisée au Lycée privé René ATTOYAN à Marseille, cette graine de championne ne ménage pas ses efforts pour atteindre son but et représente brillamment les couleurs d'Allauch.

Nous lui souhaitons beaucoup d'autres succès et de réussite pour la suite de ses études.



Laura a reçu 2 médailles d'or pour le concours «un des meilleurs apprentis de France» – Coiffure : une pour le département, une pour la région.
Les lauréats au concours national, dont Laura, ont été récompensés en mars au Sénat.

SPORT,

ALLAUCH TIENT LE HAUT DE L'AFFICHE

Lors de l'Open de Marseille de Taekwondo, 4 jeunes allaudiens se sont illustrés :

Evan ZAKARIAN, médaille d'or en minime, moins de 45 kg

Matteo ALEGRE, médaille d'or en minime, moins de 30 kg

Andrea CAILOL, médaille d'or en benjamine, moins de 26 kg

Capucine ICHE, médaille d'argent en minime, moins de 37 kg

L'allaudien **Axel LUPORI** a remporté son 3^{ème} open international de la saison. Après s'être imposé en régions



Provence-Alpes-Côte d'Azur et Ile-de-France, il gagne l'Open International d'Alsace.

Avec son titre de champion de France, cela fait de lui le candidat incontournable pour la catégorie des moins de 45 kilos en vue des championnats d'Europe.

Lors des championnats de France 2012 de Trampoline, à Rodez,

14 athlètes du club « Génération Gymnique d'Allauch » (GGA) étaient qualifiés en individuel et 5 équipes en synchronisé. Lors de ce championnat, 10 membres du club allaudien se sont qualifiés pour les finales en individuel et 3 équipes en synchronisé.

Suite aux différentes finales, GGA remporte 7 médailles : 5 en individuel et 2 en synchronisé avec 2 titres de champion de France et 5 de vice champion de France dont ci-dessous le détail :

En individuel

Erica JULIEN, Vice championne de France fédérale benjamine

Axel ACHIR, Champion de France Fédéral benjamin

Matthis ROCHE, Vice champion de France minime

Matthias CHOLLEY, Vice champion de France National avenir

Alan BOUATTOU, Vice champion de France National espoir

En synchronisé

Julien CHARTIER et **Boris JANIN**, Champion de France Fédéral senior mixte synchronisé

Alan BOUATTOU et **Allan BERTHELOT**, Vice Champion de France national junior

TRIBUNE LIBRE

Dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité de février 2002, l'un des articles prévoit qu'un espace doit être réservé à l'expression des conseillers municipaux, notamment ceux n'appartenant pas à la majorité. L'objectif de cette tribune libre est de respecter la loi, le règlement intérieur du Conseil Municipal ayant défini les modalités d'application.

BUDGET 2013 : BAISSÉ DES IMPÔTS ET PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX

Depuis mars 2008, la majorité municipale « Allauch d'Abord » a pour seul objectif l'amélioration du cadre de vie des Allaudiennes et des Allaudiens. En cette période de crise et de diminution du pouvoir d'achat, nous oeuvrons également pour la qualité de vie au quotidien en diminuant la pression fiscale sur les foyers de la commune.

En effet, pour la deuxième année consécutive, nous avons décidé de baisser de 1% les taux communaux. Cette décision a pu être prise grâce à une gestion saine et rigoureuse des deniers publics depuis de nombreuses années.

Notre gestion respecte quelques grands principes :

- une maîtrise des dépenses d'investissements tout en conservant la qualité des services publics municipaux,
- une gestion de la dette qui se traduit par un endettement de 921 € par habitant, ce qui est moindre comparativement aux communes de même importance au niveau national, régional et départemental. La Commune est en mesure de rembourser sa dette plus rapidement que prévu et présente des ratios financiers « au vert ».

Notre gestion rigoureuse, c'est aussi de voter des

abattements maximaux qui permettent une économie moyenne par foyer de 250 €, de geler les prix des tarifs municipaux...

Tout cela se fait en conservant la qualité du service public et en préservant notre qualité de vie exceptionnelle notamment en matière de propreté. Cette dernière, vous le constatez chaque jour, est au rendez-vous et il n'est d'ailleurs pas rare que des habitants de communes voisines nous en félicitent. Ce résultat est le fruit d'une volonté affirmée de la part de l'équipe municipale pour faire d'Allauch une ville propre.

Notre environnement, au sens large, fait également partie de nos préoccupations. De la préservation des collines par l'achat de terrains privés à la rénovation des façades du village, en passant par la baisse de la délinquance où la mise en œuvre du chantier du Lycée d'Enco-de-Botte, tout est fait pour qu'à court, moyen et long terme, votre quotidien et celui de vos enfants soit toujours amélioré.

Pour nous, l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens et l'avenir d'Allauch sont nos seules préoccupations.

Le groupe majoritaire du Conseil Municipal « Allauch d'Abord »

CONNAÎTRE ELGAA ET PLUS SI AFFINITÉS !

Les élus ELGAA portent lors des séances du conseil municipal des orientations et des propositions élaborées au sein de l'association ELGAA (Enfin La Gauche à Allauch).

Cette association, créée dans la foulée des élections municipales de 2008, regroupe des citoyens engagés, défendant une politique municipale authentiquement de gauche pour Allauch. Elle bénéficie du soutien actif de partis politiques vraiment à gauche (condition éliminant le parti de l'ex-ministre du budget et de notre maire) et d'associations.

Ses actions s'inscrivent dans une résistance à la politique d'austérité imposée par les pouvoirs politique et financier. L'association ELGAA se bat pour une politique au service de la population plus juste et plus soucieuse du bien commun, pour une commune ouverte aux autres et au monde.

Ses propositions mettent en priorité les besoins économiques, sociaux et culturels des allaudiens : politique budgétaire alternative, développement de l'emploi, déplacements et transports collectifs (gratuité),

renforcement des services publics (eau en gestion publique municipale...), politique de logement de qualité pour tous, politique culturelle exigeante et variée, amélioration du cadre de vie urbain, respect de l'environnement...

Sur ces thèmes et d'autres, l'association ELGAA met en avant la nécessité de rendre les citoyens allaudiens acteurs de la politique qu'ils veulent voir menée.

Nous connaître

- en adressant vos coordonnées via le mail ou l'adresse postale :

elgaa@orange.fr, ELGAA, 338 avenue du Vallon Vert 13190 Allauch,

- en assistant à notre réunion mensuelle le deuxième jeudi de chaque mois à 18h30, 338, avenue du Vallon Vert 13190 Allauch.

Rencontrer nos élus

Les élus ELGAA assurent une permanence le deuxième lundi de chaque mois de 16h à 19h30.

Local des élus du groupe d'opposition
14, montée René Cassin 13190 Allauch

Les élus ELGAA

DU NOUVEAU DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN



LES ALLAUDIENS ABONNÉS AU RÉSEAU RTM, POURRONT UTILISER LES BUS DES COLLINES GRATUITEMENT

Projet pour la ligne du bus 144

À l'instar de ce qui existe depuis 2010 au Logis-Neuf avec la ligne 142 jet, la RTM vient de confirmer le projet de création d'une ligne 144 jet en 2014. Cette nouvelle ligne permettra aux habitants du village de rejoindre le métro de la Rose plus rapidement.

Harmonisation des tarifs

A compter du **1^{er} juillet 2013**, tous les abonnements RTM seront valables sur l'ensemble des réseaux urbains organisés par MPM. Cette décision impacte directement **les Allaudiens abonnés au réseau RTM**, puisqu'ils **pourront** dès lors **utiliser les Bus des Collines sans**

devoir s'acquitter d'un titre de transport spécifique, comme cela se pratiquait jusqu'à présent.

Points de vente agréés RTM

- Tabac-Presses de La Pounche :
Résidence les Platanes I – Tél 04.91.68.07.03
- Bar-Tabac du Logis-Neuf :
8, Av Lei Rima – Tél :04.91.68.17.40
- Bar-Tabac du Village :
28, Rue Frédéric Chevillon – Tél : 04.91.68.17.32
- Presse du Village (nouveau) :
2, Rue Fernand Rambert – Tél : 09.62.39.36.25

AU TOQUÉ DU VIN

Restaurant, cave et bar à vin, ce nouvel établissement propose tout au long de la journée une dégustation de vins, des ardoises de charcuteries et fromages.

Horaires :

Restaurant : ouvert le midi du mardi au dimanche, le vendredi et samedi soir.

Cave à Vin : du mardi au dimanche de 9h30 à 19h30.

Au Toqué du Vin

8, rue des moulins

Tél. : 04.91.68.74.99

Site web : www.toqueduvin.fr

mail : autoqueduvin@hotmail.fr

RÔTISSERIE DE LA TIRANNE

Poulets et viandes rôties, accompagnements, plat du jour, sandwiches chauds..., Patricia COPPOLA vous accueille le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 13h30 et de 16h30 à 19h30. Mercredi et dimanche de 8h30 à 13h30. Possibilité de passer commande.

Rôtisserie de la Tiranne

1032, Av du 7ème RTA

Tél. : 04.91.62.60.04

LE SALON PROVENÇAL

En salle ou en terrasse, Le Salon Provençal propose une multitude de glaces fabriquées par un maître artisan glacier, thé glacé, crêpes salées ou sucrées et plus de 40 variétés de thé à consommer sur place ou en vente au détail. Possibilité de restauration le midi avec un grand choix de salades ou un plat du jour. Ponctuellement, des soirées dégustation avec des producteurs sont proposées uniquement sur réservation.

Horaires : *De juin à septembre : du mardi au dimanche de 9h30 à 19h30.*

Vendredi et samedi de 9h00 à 21h30.

D'octobre à mai : du mardi au dimanche de 9h00 à 18h30.

Le Salon Provençal

1, Place Benjamin Chappe - Tél. : 04.91.68.39.92

Site web : www.salon-provençal.fr

Mail : salon-provençal@laposte.net

LA PIZZA DU MOULIN

Pizzas classiques et spécialités, sur place ou à emporter tous les soirs de 18h00 à 22h30, 7j / 7j. Livraison à domicile gratuite.

2, Grand Rue

Tél. : 04.91.95.09.96

«LE PALAIS ITALIEN»

Traiteur et épicerie fine, le Palais Italien fait désormais de la restauration (uniquement le midi) pour déguster et savourer des spécialités italiennes cuisinées sur place. Plusieurs formules au choix. Côté traiteur/épicerie fine, l'enseigne continue d'offrir une vaste gamme de produits italiens.

Horaires :

Le restaurant ouvert du lundi au vendredi de 12h00 à 14h00.

L'épicerie est ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 16h30 à 19h30. Fermé le dimanche.

Le Palais Italien

Le Clos du Puisatier

Av Marcel Julien

Logis-Neuf

Tél. : 09.83.00.39.10

«BELA BRISE»

Le restaurant Bela Brise est spécialisé dans les poissons, coquillages et crustacés. Une cuisine où tout est fait maison à la minute, avec uniquement des produits frais. Outre une restauration traditionnelle et les produits de la mer, dégustez aussi quelques spécialités portugaises.

Horaires :

le mardi et jeudi de 12h00 à 14h30 et de 19h00 à 21h00. Mercredi de 12 à 14h30. Vendredi et samedi de 12h00 à 15h00 et de 19h00 à 22h00. Dimanche de 12h00 à 15h00 et de 19h00 à 21h00. Fermé le lundi.

Bela Brise

4, Rue Fernand Rambert

Tél. : 04.91.07.28.13



«UN AIR CHOUETTE»

Dans sa boutique, Stéphanie MAMELLI propose une large gamme de marques de vêtements, chaussures et accessoires pour enfants de 0 à 16 ans.

Horaires : *du lundi au samedi de 9h30 à 19h00.*

Galerie Marchande de Fontvieille

Route des 4 Saisons

Tél. : 09.80.53.82.34

Mail : info@unairchouette.com - Site web :

Site web : www.unairchouette.com

LAGNEAU AND CO, COACHING-FORMATION

Cabinet de coaching et de formation en individuel ou en groupe. Anne-Sophie LAGNEAU et son équipe offrent différents types de formations : formations certifiantes PNL, développement personnel, gestion du stress, communication d'entreprise, relations publiques, management d'équipes...

Anne-Sophie LAGNEAU - Tél : 06.04.52.38.27

Site web : www.lagneau-and-co.com

Mail : aslagneau@wanadoo.fr

DECOBY MP

Marie-Pierre MESSAL, décoratrice d'intérieur propose ses services aux particuliers et aux professionnels : création, rénovation, prise en charge de chantiers, shopping déco... Outre l'aménagement d'intérieur, Marie-Pierre MESSAL offre aussi des prestations de «Home Staging». Devis gratuits.

Marie-Pierre MESSAL - Tél : 06.09.32.06.29

Site web : www.deco-by-mp.fr

FLORENCIA MAKE UP

Maquilleuse professionnelle diplômée et certifiée «Make up forever», Florence CHUPEAU offre ses services à domicile aux particuliers et professionnels. Shooting photo, enfants (anniversaire, halloween, carnaval), mariage... elle propose aussi des cours de maquillage individuel ou en petits groupes. Florence travaille également en partenariat avec différents professionnels : coiffeurs, photographes, créateurs, agences de relooking, etc.

Florence CHUPEAU

Tél : 06.59.48.29.09

Site web : www.florenzia1306.book.fr

Mail : florenzia.makeup@yahoo.fr

ARTISAN PLOMBIER

Baptiste LEROUGE, propose tous travaux de plomberie générale : entretien, dépannage, rénovation et maintenance de salles de bain, WC, cumulus, chauffage et installation de climatisation. Devis gratuits.

Baptiste LEROUGE

15, Rue Notre Dame

Port. : 06.61.12.36.64 - Fax : 09.56.01.63.69

Mail : tistouentreprise@gmail.com

ALLAUCH PC

Entreprise spécialisée dans le matériel informatique, accompagnement personnalisé, dépannage, maintenance technique, assemblage du matériel, maintenance, installation à domicile d'ordinateurs et périphériques, mise en place de box internet...

Contact : Yohann YOUSOUF

Tél : 06.78.73.89.32

Mail : allauchpc@gmail.com

XII WATTH

Matthieu COGNARD, coursier à vélo, propose ses services au départ ou à destination d'Allauch et de ses communes environnantes. Les expéditions se font du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00.

XII Watth - Port. : 07.87.06.65.10

Mail : 12watth@gmail.com

Site web : <http://xiiwatth.overblog.com>

ATELIER DE PEINTURE MARTINE CARRAUD

Martine CARRAUD enseigne les différentes techniques de peinture et collage, de dessin, d'aquarelle et de pastel. Sous forme de cours ou de stage, les ateliers sont ouverts aux adultes et aux enfants.

Contact : Martine CARRAUD

1252 Ch des Rascous

Port. : 06.11.53.51.86

Site web : www.martine-carraud.com

«AZUR BEAUTÉ»

Mylène Gallorini a repris la gérance de l'institut Azur Beauté. Soins du corps, soins du visage, hammam, épilation bio, manucure...

Horaires : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00. Fermé le mercredi.

«Azur Beauté»

Les Résidences du Village

33, Rue Fernand Rambert

Tél. : 04.91.07.17.78

F & J COIFFURE

Julien Martin et Stéphanie Giacchini vous accueillent sur rendez-vous, du mardi au jeudi de 9h00 à 18h00, vendredi nocturne jusqu'à 20h30 et samedi de 8h30 à 18h30.

F & J Coiffure

721, Av du Général de Monsabert

Logis-Neuf

Tél : 04.91.50.80.42

FRANCK PROVOST

Forte d'une longue expérience, Josiane Levy reprend le Salon de coiffure Franck Provost du Logis-Neuf. Passionnée par ce métier, elle aura plaisir à vous recevoir dans cet espace raffiné avec toute son équipe et vous fera passer un moment de détente au service de votre beauté.

Horaires : du mardi au samedi de 9h à 19h. (Les horaires sont susceptibles d'être modifiés pour la saison printemps/été)

Salon de coiffure Franck Provost

Av. du général Montsabert angle Av. Leï Rima

Logis-Neuf

Tél : 04.91.95.43.84

MAI

- Jusqu'au vendredi 12 mai, Galerie du Vieux Bassin, tous les jours sauf le mardi de 15h00 à 19h00

Exposition de photographies de Jean-Christophe Béchet : «American puzzle».

Organisée par l'association Phocal en partenariat avec la ville d'Allauch et Marseille Provence 2013. Entrée libre.

- Jusqu'au 25 mai 2013, Musée d'Allauch

Exposition temporaire «Figures du Mythe, Kachina et tissus précolombiens».

Organisée par la Ville d'Allauch.

- Jusqu'au 26 mai 2013, Domaine Départemental de Pichauris

Randonnées Théâtrales Marcel Pagnol «La femme du boulanger» par la Cie Dans la Cour des Grands. Représentations uniquement les samedi, dimanche & jours fériés.

Organisé par la Cie Dans la Cour des Grands en partenariat avec la Ville d'Allauch. Réservations obligatoires.

- Jusqu'au vendredi 16 juin, Pôle Culturel de l'Usine Electrique, tous les jours sauf le mardi de 15h00 à 19h00

Exposition de photographies : «Marseille en scènes».

Organisée par l'association Phocal en partenariat avec la ville d'Allauch et Marseille Provence 2013. Entrée libre.

- Du vendredi 3 au jeudi 23, Atelier des Caves du Logis-Neuf

Exposition d'atelier «Livres».

Organisée par l'Atelier des Caves du Logis-Neuf. Entrée libre.

- Samedi 4, Espace François Mitterrand à 20h00

Théâtre «Cassé»

Organisé par La Corde Verte. Entrée libre.

- Dimanche 5, Domaine départemental de Pichauris rendez-vous à 8h00

8ème Randonnée Eco-Citoyenne. Organisée par la Ville d'Allauch et les Godillots Garrigois.

Inscriptions obligatoires au 04.86.67.46.10.

- Mercredi 8, Monument aux Morts du Cimetière d'Allauch Centre à 11h15

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945.

Organisée par la Ville d'Allauch.

- Du lundi 13 au lundi 27, Galerie du Vieux Bassin

Exposition de peinture Grand Prix d'Allauch 2013.

Organisée par les Peintres et Sculpteurs d'Allauch et de Provence. Entrée libre.

- Mardi 21, Espace François Mitterrand à 18h30

Spectacle «Western» par le théâtre de l'Arc en terre (enfants à partir de 8 ans).

Organisé par la Ville d'Allauch. Entrée libre.

- Mardi 28, Bibliothèque Municipale Bernard Monge de 17h20 à 17h50

L'heure du conte (enfants à partir de 3 ans).

Organisé par la Ville d'Allauch. Entrée libre.

- Mercredi 29, Espace François Mitterrand à 10h00

Matinée cinéophile (enfants à partir de 2 ans).

Organisée par la Ville d'Allauch. Entrée libre.

- Mercredi 29, Espace François Mitterrand à 14h30

Après-midi cinéophile (enfants à partir de 8 ans).

Organisé par la Ville d'Allauch. Entrée libre.

- Vendredi 31, Espace François Mitterrand à 18h30

Soirée cinéophile (public adulte).

Organisée par la Ville d'Allauch. Entrée libre.

- Du vendredi 31 au jeudi 13, juin Atelier des Caves du Logis-Neuf

Exposition de peinture de Liliane Wojnarowski.

Organisée par l'Atelier des Caves du Logis-Neuf. Entrée libre.

- Vendredi 31, Théâtre de Nature à 20h30

Concert de Gospel.

Organisé par les Lions Club d'Allauch / Plan-de-Cuques / Marseille.

JUIN

- Jusqu'au dimanche 16 juin, Pôle Culturel de l'Usine Electrique, tous les jours sauf le mardi de 15h00 à 19h00

Exposition de photographies : «Marseille en scènes».

Organisée par l'association Phocal en partenariat avec la ville d'Allauch et Marseille Provence 2013. Entrée libre.

- Samedi 8, Monument aux Morts du Cimetière d'Allauch Centre à 17h45

Hommage aux combattants d'Indochine.

Organisée par la Ville d'Allauch.

- Du vendredi 14 au dimanche 23, Galerie du Vieux Bassin

Exposition des oeuvres des adhérents des Maisons de Quartier.

Organisée par la Ville d'Allauch. Entrée libre.

- Samedi 15 et dimanche 16 : Festival des îles méditerranéennes La Corse et la Sardaigne Organisé par la Ville d'Allauch.

Réservations obligatoires. Billeterie à partir du 15 mai.

- Du samedi 15 au mercredi 19, Atelier des Caves du Logis-Neuf

Exposition de travaux d'arts plastiques «Il était une fois l'arbre», par les élèves de grande section de maternelle de l'école de la Batarelle.

Organisée par l'Atelier des Caves du Logis-Neuf. Entrée libre.

- Mardi 18, Stèle du Général de Gaulle à 17h45

Commémoration de l'appel du 18 juin 1940.

Organisée par la Ville d'Allauch.

- Jeudi 20, Allauch Village de 17h00 à minuit

Foire Artisanale Nocturne.

Organisée par la Ville d'Allauch.

- Du jeudi 20 au dimanche 30, Allauch Village

Fêtes de la St-Jean.

Organisées par le Comité des Fêtes d'Allauch en partenariat avec la Ville d'Allauch.

- Vendredi 21, Allauch Village, la Pounche, Logis-Neuf à partir de 21h00

Fête de la Musique.

Organisée par la Ville d'Allauch.

- Vendredi 21, Espace Robert Ollive (Logis-Neuf) de 15h00 à 19h30

Don du Sang.

Organisée par l'Etablissement Français du Don du Sang.

- Mercredi 26, Espace François Mitterrand à 10h00

Matinée cinéophile (enfants à partir de 2 ans).

Organisée par la Ville d'Allauch. Entrée libre.

- Mercredi 26, Espace François Mitterrand à 14h30

Après-midi cinéophile (enfants à partir de 6 ans).

Organisée par la Ville d'Allauch. Entrée libre.

- Samedi 29, Espace François Mitterrand à 18h30

Soirée cinéophile (public adulte).

Organisée par la Ville d'Allauch. Entrée libre.

- Dimanche 30, Théâtre de Nature, 21h30

Spectacle «O'Balleti « ou «Le Bal des Rascous».

Organisé par la Ville d'Allauch. Ouverture de la billetterie le 1^{er} juin.

Vente des billets à la Maison du Tourisme et sur billetterie.allauch.com

RETROUVEZ L'AGENDA EN DÉTAIL
SUR WWW.ALLAUCH.COM

Vente des billets à la Maison du Tourisme et sur
billetterie.allauch.com